



**RIVE DE GIER
SITE PATRIMONIAL
REMARQUABLE**

- SECTEURS**
- SP1 Centre ancien et ses faubourgs
 - SP1.1 Cité
 - SP1.2 Secteur historique sensible
 - SP1.3 Hôtels particuliers
 - SP1.4 Secteurs de reconstruction
 - SP1.5 Secteur Gier
 - SP2 Coteaux résidentiels
 - SP3 Coteaux paysagers
 - SP4 Tissus industriels
 - SP4.1 Cités
 - SP4.2 Usines
- CATEGORIES DE PROTECTION DU BATI**
- Edifices remarquables à conserver et à mettre en valeur
 - Edifices ou ensembles d'édifices sensibles (SP1.1 /SP1.2)
 - Edifices intéressants (tous secteurs hors SP1.1 /SP1.2)
 - Séquences homogènes
 - Séquences hors velum par défaut
 - Edifices courants pouvant être améliorés ou remplacés
 - Edifice en rupture (volumétrie, architecture)
- PRESCRIPTIONS PAYSAGERES**
- Jardins, parc, coeur d'îlot vert à maintenir
 - Place, placette, espace public à restructurer
 - Passage à ainténir
 - Passage à créer (principe)
 - Mur à préserver
 - Portail, élément de petit patrimoine à préserver
 - Voie protégée